

Un grand oublié : le prolétariat afro-américain

Introduction

Comme l'écrit Steven A. Reich, «La proclamation de l'Emancipation [des esclaves] en 1863 a mis un terme à l'esclavage mais n'a pas donné la citoyenneté aux Noirs. Les lois du travail édictées par le New Deal dans les années 30 ont protégé les droits des ouvriers mais ont exclu ceux des travailleurs agricoles et des domestiques, dont beaucoup étaient noirs. Durant la Seconde Guerre mondiale, le Comité pour des pratiques équitables en matière d'emploi (Fair Employment Practice Committee) a interdit la discrimination raciale dans les industries de la défense mais a été peu soutenu et financé par le gouvernement fédéral. Celui-ci n'avait pas les moyens [et j'ajouterais surtout qu'il n'avait pas la volonté politique, Y.C.] d'obliger les patrons et les syndicats à appliquer ses directives. La loi sur les droits civiques (Civil Rights Act) de 1964 a interdit la discrimination raciale dans l'emploi mais l'Etat fédéral ne s'est pas donné les moyens de l'appliquer du moins au départ. Les ouvriers noirs ont compris qu'ils ne pouvaient pas compter sur les agences gouvernementales et les fonctionnaires qui peuplaient ces administrations ni pour les protéger ni même pour identifier leurs intérêts. (...) Les travailleurs noirs ont dû déployer toute leur vigilance pour transformer les lois fédérales en instruments efficaces des politiques publiques décidées et pour forcer le gouvernement fédéral à agir en leur nom.»

La citation ci-dessus résume assez bien les limites des progrès juridiques obtenus grâce aux lois fédérales et aux mouvements légalistes initiés par les Noirs américains, et notamment les partisans des droits civiques. Dans son livre non traduit intitulé «Un peuple de travailleurs. Histoire des travailleurs afro-américains depuis l'émancipation» (*A working people, History of African American Workers Since Emancipation*), Steven A. Reich essaie de décrire les interactions et les principaux conflits, de 1863 à 2008, entre le mouvement ouvrier noir américain, les patrons et l'Etat central comme les Etats locaux. Plutôt que de mettre l'accent uniquement sur le mouvement des droits civiques, ou comme d'autres auteurs uniquement sur le mouvement pour le Pouvoir noir, les Black Panthers¹ et les différents groupes nationalistes (l'UNIA² de Marcus Garvey créée en 1914 et les deux Nations de l'Islam (celle d'Elijah Muhammad créée en 1930 par [Wallace D. Fard Muhammad](#) ; puis celle de Louis Farakhan fondée en 1978), Steven A. Reich souligne le rôle décisif des syndicalistes et des travailleurs afro-américains à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des entreprises, dans les quartiers, pour obtenir l'égalité politique, économique et sociale. Cette démarche nous semble utile parce qu'elle offre un éclairage nouveau sur les rapports entre «race et classe».

Des luttes convergentes

Pour celles et ceux qui pensent encore que la classe ouvrière a un rôle à jouer dans l'histoire, il faut bien avouer que nous connaissons peu la situation des travailleurs afro-américains. Nous connaissons par contre beaucoup mieux celle d'ex-délinquants comme Malcolm X³, Bobby Seale ou Eldridge Cleaver (leurs écrits

¹ Les livres qui évoquent l'histoire romantique des Panthères noires s'intéressent exclusivement aux chefs charismatiques, à l'idéologie maoïste ou guévariste qui les animait, pas du tout à la vie quotidienne et aux luttes des prolétaires afro-américains qu'était censé représenter le BPP. L'essentiel des ouvrages les concernant sont surtout inspirés par leurs témoignages et autobiographies, forcément très subjectifs.

² *Universal Negro Improvement Association and African Communities League* soit l'Association universelle pour l'amélioration de la condition des Noirs et la Ligue des communautés africaines. Garvey soutenait la création d'entreprises noires, l'autodéfense, la fierté d'être Noir, l'autodétermination collective des Afro-Américains, la libération de l'Afrique du joug de l'impérialisme. Il n'a jamais appelé les Afro-Américains à se syndiquer, à s'organiser sur des bases de classe ni même à lutter pour le suffrage universel.

³ Pour ce qui concerne Malcolm X en dehors du mythe selon lequel il serait devenu marxiste à la fin de sa vie (mythe inventé par les trotskistes), les livres le concernant mettent surtout l'accent sur l'évolution de son approche envers l'islam et son rôle dans le «nationalisme culturel» des Afro-Américains, la fierté de leur «négritude» (*blackness*). Le fait que Malcolm X ait été un dirigeant charismatique et médiatique ; le fait que ses positions aient été en phase avec le tiers-mondisme à la mode dans l'intelligentsia de gauche et d'extrême gauche, tout cela a contribué paradoxalement à gommer l'influence souterraine importante de la Nation de l'Islam (puis de ses scissions), aussi réactionnaires, voire racistes et paternalistes qu'elles aient été à l'égard des Africains. Peu de gens savent que si le mot de *negro* (nègre) a été massivement remplacé par le mot *Black* c'est grâce à la Nation de l'Islam (cf. le livre de Jeffrey O.G. Ogbar, *Black Power. Radical Politics and African American Identity*, Johns

autobiographiques – peu fiables – ont été traduits en français sans aucun appareil critique) ou celle de petits-bourgeois relativement privilégiés comme Angela Davis ou Martin Luther King.

Nous allons évoquer aujourd'hui les luttes et les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière afro-américaine depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous souhaitons montrer que le «mouvement des droits civiques» et plus généralement le «mouvement de libération noire» ne peuvent être séparés des combats des travailleurs afro-américains qui ont pris des formes très diverses :

- des émeutes des travailleurs, des chômeurs voire des membres des gangs des quartiers noirs contre les brutalités policières et les crimes racistes ;
- des grèves dans les entreprises pour l'égalité des droits des salariés, y compris des grèves contre les syndicats blancs ségrégationnistes ;
- des luttes de quartier légalistes pour faire appliquer des décrets ou des lois impulsés par les présidents des Etats-Unis (Wilson, Roosevelt, Eisenhower, Kennedy et Johnson), le Congrès ou la Cour suprême ;
- des luttes plus radicales, à l'exemple de l'autodéfense armée pratiquée dans certaines zones rurales ou des petites villes du Sud⁴ bien avant les années 60 ; celle plus médiatisée nationalement des Deacons for Justice de Robert F. Williams qui était conçue en soutien au mouvement des droits civiques ; celle des Black Panthers dont l'objectif politique était beaucoup plus large ; et celles de la Ligue des ouvriers noirs révolutionnaires de Détroit.

Les travailleurs afro-américains se sont donc battus au sein des syndicats mais aussi dans les *black communities*, les quartiers noirs, où vivaient et vivent toujours la majorité d'entre eux⁵. Le combat pour l'égalité politique et le droit de vote des Afro-Américains ; la lutte contre la ségrégation raciale, contre l'arbitraire policier et judiciaire, contre les milices racistes du Klan ou d'autres groupes partisans de la «suprématie blanche» furent en effet et sont toujours inséparables des combats pour l'égalité économique, mais aussi des luttes pour un accès égal au logement, à la santé et à l'éducation. Prenant leur essor dans les années 50, remportant des victoires juridiques indéniables, ces combats se sont poursuivis jusqu'à aujourd'hui, avec des avancées et des reculs dont il nous est difficile pour le moment de cerner la périodicité et toutes les causes mais que ce texte essaiera de préciser.

Le Capital américain réagit et se restructure

Sous la pression de ces différentes luttes, le capitalisme américain s'est considérablement transformé en tenant compte évidemment de ses propres besoins d'accumulation interne et d'expansion internationale :

- à partir de la Seconde Guerre mondiale les Afro-Américains ont pu accéder de façon beaucoup plus large au marché du travail et à l'éducation que pendant les trois siècles précédents ;
- toute une élite politique afro-américaine s'est formée (conseillers municipaux, maires, membres du Sénat et de la Chambre de représentants, dans chaque Etat mais aussi au niveau national) ;
- et enfin la bourgeoisie afro-américaine a acquis un poids économique significatif dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Le capitalisme américain s'est aussi considérablement restructuré à partir des années 70 et au fil des progrès de la «mondialisation». Ces restructurations successives, loin d'améliorer la condition du prolétariat afro-américain l'ont au contraire empirée au point qu'aujourd'hui, sous de nombreux aspects, la situation des Afro-Américains n'est pas meilleure qu'il y a 40 ans, d'autant plus qu'au sein même de la communauté, les écarts de salaire, de patrimoine, de conditions de vie se sont considérablement creusés, tout comme d'ailleurs ils se sont creusés à l'échelle de tout le pays, toutes communautés confondues, entre les plus riches et les plus pauvres, entre les hommes et les femmes, et entre les minorités ethniques.

Nous allons donc essayer de décrire rapidement la situation de la classe ouvrière afro-américaine depuis la Seconde Guerre mondiale. Mais il nous faut d'abord donner quelques informations de base sur la situation des travailleurs afro-américains avant la Seconde Guerre mondiale.

De l'abolition de l'esclavage aux années 50

Hopkins University Press, 2004, dont je ne partage pas du tout les positions mais dont l'analyse est assez convaincante sur ce point précis).

⁴ Les Etats confédérés esclavagistes qui firent sécession en 1861 étaient au nombre de onze : la [Caroline du Sud](#), le [Mississippi](#), la Floride, l'[Alabama](#), la [Géorgie](#), la [Louisiane](#), le [Texas](#), la [Virginie](#), l'[Arkansas](#), le [Tennessee](#) et la [Caroline du Nord](#). Deux autres Etats les rejoignirent : le Missouri et le Kentucky. D'un point de vue géographique on ajoute aujourd'hui à cette liste d'«Etats du Sud» le Delaware, le Maryland, l'Oklahoma, la Virginie et la Virginie-Occidentale (cf. la carte page 42).

⁵ Il faut souligner un autre point important pour comprendre la situation des travailleurs afro-américains, c'est-à-dire l'importance de ce que les Américains appellent la *community* : le sens de ce mot recouvre la communauté ethnique, souvent la communauté religieuse et le quartier où l'on habite. Dans le contexte ségrégationniste américain, ces communautés ont évidemment joué un rôle essentiel non seulement pour les Afro-Américains mais pour les Euro-Américains. Et les Euro-Américains eux-mêmes se sont organisés sur une base communautaire en sous-catégories : Italiens, Irlandais, Allemands, Scandinaves, etc., sans compter les confessions religieuses (catholiques, protestants, juifs, etc.).

L'esclavage a été aboli en 1863 et la guerre de Sécession a pris fin en 1865. En 1900, donc 37 ans après l'abolition de l'esclavage, 90 % des Noirs habitaient encore dans le Sud et les trois quarts d'entre eux vivaient encore à la campagne. La moitié des hommes et 35% des femmes étaient des paysans ou des ouvriers agricoles. La plupart des enfants afro-américains étaient illettrés au début du XX^e siècle. Toute une série de lois (qu'on appelle les lois Jim Crow) furent adoptées dans le Sud : l'objectif était de contrôler la main-d'œuvre afro-américaine, notamment grâce à des lois contre le vagabondage ; mais aussi de restreindre les droits de pâturage, de pêche, de chasse, etc., pour que les paysans afro-américains soient à la merci des planteurs et grands propriétaires euro-américains. Il s'agissait aussi de ségréguer légalement les écoles, les transports, le logement, les fontaines, les salles d'attente, les bibliothèques, les parcs publics, les terrains de tennis ou de golf, les équipes sportives, les théâtres et cinémas, etc., opérations toutes menées au nom du principe hypocrite du «séparés mais égaux».

De fait, dans tous les domaines, les Etats du Sud favorisaient les Euro-Américains : par exemple les écoles blanches bénéficiaient de subventions bien plus importantes que les écoles noires, tant au niveau des salaires des professeurs, du nombre d'élèves par classe que de l'équipement scolaire, ce qui évidemment ne pouvait que handicaper les Afro-Américains durant le restant de leur vie. L'objectif était enfin d'empêcher les Noirs de voter : en Louisiane, par exemple, le nombre d'électeurs afro-américains passa en dix ans (de 1896 à 1906) de 130 000 électeurs à 1 300.

Jusqu'en 1915, la vie économique des Afro-Américains resta centrée autour de la culture du coton dans le Sud, leur condition de métayers et d'ouvriers agricoles, les mettant à la merci des propriétaires euro-américains. Sur les 5 millions d'Afro-Américains, 10 % seulement travaillaient dans l'industrie : scieries, fonderies de fer, chantiers forestiers, briqueteries, mines de phosphates et de charbons, dockers, camionneurs, entreprises d'égrenage de coton..

Les migrations internes et l'urbanisation les plus importantes vont avoir lieu entre 1916 et 1964. **L'existence d'un prolétariat afro-américain est donc beaucoup plus récente que celle du prolétariat euro-américain puisque l'entrée des Noirs dans les usines n'a vraiment commencé qu'après 1916.**

A partir de 1916, pendant un demi-siècle, les Afro-Américains ont immigré massivement, mais finalement de façon assez progressive vers les villes et vers le Nord, avec des pics à certains moments plus favorables comme les années 1915-1918 (où 500 000 Noirs émigrèrent vers le Nord) ou la fin des années 20 (où 750 000 autres émigrèrent), ou encore après la seconde guerre mondiale.

La détérioration des conditions de vie dans le Sud, sous le poids des lois racistes, a joué évidemment un rôle dans ces migrations internes successives et aussi bien sûr l'espoir de s'assurer un meilleur avenir économique. De plus, les industriels du Nord avaient besoin de main-d'œuvre. Or, pendant la première guerre mondiale et jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, notamment en raison du chômage, toutes sortes de lois furent prises pour limiter l'immigration européenne. Les capitalistes se tournèrent donc plus volontiers vers les travailleurs afro-américains du Sud, non pas à cause de leurs convictions antiracistes mais parce qu'ils avaient besoin d'une main-d'œuvre bon marché et non qualifiée. Ils envoyèrent notamment des recruteurs dans le Sud, comme la France le fit dans son empire colonial. Mais ces travailleurs noirs qu'ils recrutaient, ils les considéraient comme des êtres arriérés, des enfants, voire des sous-hommes.

Avant la première guerre mondiale, le Sud connut aussi une crise économique importante notamment dans le coton à cause de l'épidémie du charançon, ce qui contribua à l'exode rural. Mais cette immigration du Sud vers le Nord fut cependant assez lente ; 90 % des Afro-Américains vivaient dans le Sud en 1890, 79 % en 1930, 67 % en 1950, 53% en 1970... et ce pourcentage n'a guère varié depuis.

Cette immigration du Sud vers le Nord, si elle fut bénéfique au niveau des revenus des salariés afro-américains, n'eut pas que des avantages car la ségrégation au Nord était parfois encore plus importante au niveau du logement et de l'éducation, même si elle était dépourvue de toute base légale. C'est d'ailleurs ce qui explique les nombreuses émeutes dans le Nord et la radicalisation des Afro-Américains, notamment dans les années 60. Cela explique aussi la popularité du slogan en faveur du «Black Power», du Pouvoir noir, puis l'influence à long terme du «nationalisme culturel» dans les communautés afro-américaines.

Avant les années 60, au Nord comme au Sud, les travailleurs afro-américains avaient principalement accès aux travaux non qualifiés et ne pouvaient être embauchés que dans un nombre limité de branches et même d'entreprises. Par exemple Ford employait beaucoup de Noirs avant la Seconde Guerre mondiale mais les autres constructeurs automobiles se refusaient à le faire. Jusqu'aux années 60, les prolétaires afro-américains étaient généralement confinés aux travaux les plus pénibles (champs de coton, rizières, abattoirs, coupe des arbres, mines, fonderies et hauts fourneaux). Ils effectuaient les travaux les plus salissants, les plus dangereux, les plus mal payés et les plus mal considérés (domestiques, porteurs, éboueurs, serveurs, etc.).

Tous les obstacles étaient mis en place pour restreindre leurs libertés au niveau du travail : ils étaient cantonnés à des travaux où leur statut était très proche de celui de l'esclavage ; leurs espoirs de progresser un peu dans une entreprise étaient très limités. Dans un hôtel, ils pouvaient par exemple espérer passer du statut de portier, de garçon d'ascenseur, de chasseur-bagagiste, à celui de responsable des chasseurs-bagagistes, mais leurs espoirs

d'ascension sociale s'arrêtaient là. Encore en 1968, lors de la grande grève des éboueurs de Memphis les travailleurs afro-américains défilèrent avec des pancartes proclamant «*I am a Man*» (Je suis un être humain).

Travailleurs afro-américains et syndicats

Face à cette situation catastrophique des travailleurs noirs on peut se demander pourquoi les Afro-Américains ne se sont pas tournés massivement vers les syndicats. Une raison historique d'abord : le mouvement ouvrier nord-américain n'a pas combattu l'esclavage des Noirs dans le Sud durant presque tout le XIX^e siècle, ni les lois racistes dites Jim Crow. L'American Federation of Labor créée en 1886 puis le CIO créé en 1936 (qui eut une politique moins raciste que l'AFL) n'ont pas mobilisé toutes leurs forces contre la ségrégation. Par exemple, dans l'AFL, les syndicats des mécaniciens, des électriciens, des plombiers et des peintres n'admettaient pas les Noirs. Les Afro-Américains qualifiés n'avaient que deux solutions : travailler à bas prix dans des entreprises qui n'admettaient pas les syndicats (voire jouer les briseurs de grève en cas de conflit social) ; ou travailler à des postes très en dessous de leur qualification.

La majorité des ouvriers afro-américains se sont donc toujours méfiés des syndicats. Cette méfiance se manifestait dans tous les cas : que les syndicats soient dominés par des Euro-Américains ou qu'ils soient ségrégués, c'est-à-dire entièrement composés de Noirs (à l'exception du syndicat noir des employés des wagons-lits, la Brotherhood of Sleeping Car Porters, littéralement la Fraternité des employés des wagons-lits, qui fut massivement soutenu par les Afro-Américains dans les années 20 et 30). Cependant, il faut souligner que, à certaines périodes historiques (notamment pendant les années 30), les travailleurs afro-américains ont afflué en masse dans les syndicats (dans le CIO) et se sont servi d'eux pour faire avancer leurs revendications tant dans l'entreprise qu'à l'extérieur.

Et ce même si les syndicats (que ce soit l'AFL, le CIO puis l'AFL-CIO) tolérèrent pendant des décennies l'existence de sections syndicales totalement séparées et surtout de multiples mécanismes destinés à maintenir, voire à favoriser, les inégalités entre travailleurs afro-américains et euro-américains, notamment par l'intermédiaire d'accords d'entreprises discriminatoires signés entre les syndicats et les patrons, sans compter bien sûr l'existence de toilettes, de cantines, de douches et de vestiaires séparés dans les usines, etc.

A partir de 1940, l'augmentation de l'immigration vers le Nord a permis aux Afro-Américains de travailler dans la défense et les industries connexes pour la fabrication de munitions, de tanks, de jeeps, de bateaux, d'avions, etc.

Le flux d'immigration constant du Sud vers le Nord depuis le début du XX^e siècle a facilité la constitution de quartiers noirs importants dans le Nord, quartiers où leur vote a commencé à peser. Par exemple, à Détroit la population afro-américaine passa de 6 000 personnes à 120 000 entre 1910 et 1930.

Comme les journaux édités par les Noirs dans le Nord circulaient aussi dans le Sud, les informations qu'ils publiaient ont incité les Afro-Américains à immigrer dans le Nord parce que les salaires étaient plus élevés, parce qu'ils y avaient de la famille et des amis, et qu'ils pouvaient reconstituer la vie sociale traditionnelle du Sud dans le Nord. Il faut souligner que l'exode des Afro-américains vers le Nord n'a pas eu, pour eux, que des effets positifs ; en effet, si dans le Sud les travailleurs noirs combinaient travail dans les champs et à l'usine, et pouvaient donc s'assurer un revenu faible, mais à peu près toute l'année, ce n'était pas le cas dans le Nord où le chômage frappait beaucoup plus les Afro-Américains⁶ que les Euro-Américains et où ils ne pouvaient pas s'assurer d'un revenu de complément.

Pendant et après la Seconde Guerre mondiale, les travailleurs afro-américains ont pu progressivement être embauchés dans la sidérurgie, l'abattage et la boucherie industriels, l'automobile et les chantiers navals qui leur étaient interdits auparavant. Pour les femmes, cela a été particulièrement important car cela leur a permis de sortir du secteur de la domesticité dans lequel elles avaient été cantonnées pendant des siècles. Après la seconde guerre mondiale, le niveau d'éducation augmenta notamment grâce au «*GI Bill*» (une loi qui finançait les études des soldats démobilisés) adoptée en 1944. Le gouvernement impulsa aussi une politique d'augmentation des bas salaires, ce qui améliora les conditions de vie des Noirs pendant les années 1940, mais ce processus se ralentit durant les années 50 à cause des effets de l'automation sur l'emploi des Afro-Américains peu qualifiés.

Il faut souligner que les périodes de crise et de chômage ont toujours beaucoup plus affecté les prolétaires afro-américains que les travailleurs euro-américains dans la mesure où les patrons licencient toujours d'abord les moins qualifiés ou ceux qui ont le moins d'ancienneté. Pour donner un exemple, dans les années 60, le taux de chômage des ouvriers noirs était deux fois plus élevé que celui des ouvriers euro-américains. La situation est la même aujourd'hui. Jusque dans les années 60, les ouvriers et syndicalistes euro-américains se débrouillaient pour que les Afro-américains ne bénéficient d'aucune formation professionnelle, d'aucune promotion (ou alors d'une promotion très lente) et que les règles concernant l'ancienneté ne les concernent pas. Par exemple, pour diminuer l'ancienneté des Noirs (et les droits et «*avantages*» maison qui y étaient liés) les syndicats blancs avaient obtenu des patrons, dans certaines entreprises, que les travailleurs afro-américains perdent leur ancienneté s'ils

⁶ En 1934, le taux de chômage chez les Noirs était de 40% à Chicago, de 48% à Pittsburgh et de 60 % à Détroit.

changeaient de département et voulaient occuper des postes plus qualifiés. Cette opposition entre travailleurs euro-américains et afro-américains n'était pas seulement verbale mais aussi physique.

Il y a eu jusqu'aux années 60 d'innombrables débrayages, manifestations et grèves de syndicalistes euro-américains contre l'embauche d'ouvriers afro-américains, contre la promotion d'ouvriers noirs à des postes plus qualifiés ou de contremaîtres, contre l'accès d'ouvriers noirs à tel ou tel secteur de l'usine. Sans compter les pogromes contre les Afro-Américains (hypocritement appelés «émeutes raciales») durant lesquels des centaines d'ouvriers euro-américains descendaient dans les quartiers populaires noirs pour tuer des Afro-Américains et incendier leurs maisons.

Le mouvement des droits civiques et les syndicats

Pour revenir au contexte des années 50 et 60 il est important de souligner la convergence et les interactions entre au moins sept forces d'inégale importance :

- les syndicalistes noirs de base, et quelques syndicalistes blancs,
- les militants des droits civiques, afro-américains et euro-américains,
- une fraction des chrétiens noirs⁷ qui se radicalisèrent notamment dans le Sud où la NAACP était accusée par les autorités locales d'être une organisation «subversive» et persécutée en conséquence,
- les étudiants afro-américains qui jouèrent un rôle plus important que les Eglises, contrairement à la légende⁸,
- les nationalistes afro-américains (qu'ils soient religieux ou marxistes-léninistes)
- les émeutiers du lumpen et certains gangs afro-américains,
- et de toutes petites minorités de gauche (Parti communiste) et d'extrême gauche, essentiellement issues du parti stalinien américain.

Si l'esclavage a été aboli à la fin de la Guerre de Sécession, les Afro-Américains n'ont jamais été considérés comme des citoyens égaux pendant le siècle qui a suivi et même davantage. Ils ont été privés du droit de vote par toutes sortes de combines, dans de nombreux Etats du Sud (test scolaire exigeant, paiement d'une taxe, etc.), jusque dans les années 60 (rappelons que de nombreux militants des droits civiques furent assassinés dans le Sud simplement parce qu'ils voulaient inscrire les Afro-Américains sur les listes électorales).

Les quelques livres français portant sur l'histoire récente des Afro-Américains et le mouvement des droits civiques offrent surtout des informations sur la petite bourgeoisie afro-américaine dont l'ascension sociale commença dans les années 60 et a abouti à l'accession d'Afro-Américains comme Rice, Powel et Obama à des postes vitaux au sein de l'appareil d'Etat américain. Ces livres dissimulent ou ignorent le fait que, particulièrement dans le Sud, les Eglises protestantes et catholiques ne s'opposèrent pas à la ségrégation. Les planteurs les subventionnaient grassement et les églises constituaient des lieux où l'autorité charismatique et le conservatisme social des pasteurs ou des prêtres permettaient de mieux contrôler les prolétaires afro-américains.

Dans les villes du Nord, la situation était différente mais les ecclésiastiques noirs, s'ils faisaient un peu plus de politique que dans le Sud, ne remettaient guère en cause le racisme dominant jusqu'au milieu des années 50 (même Martin Luther King se plaignait de leur «apathie» !).

Par contre, ce qui est vrai, c'est que, sous la pression des mouvements laïques des droits civiques, les Eglises mirent souvent à la disposition des militants leurs locaux et leurs moyens de communication. Elles servirent de caisses de résonance et de vivier de recrutement pour les mouvements antiségrégationnistes⁹.

De même que beaucoup de livres surestiment le rôle des Eglises afro-américaines, ils sous-estiment la coopération entre le mouvement ouvrier organisé (en particulier afro-américain) et le mouvement des droits civiques, coopération qui s'était d'ailleurs déjà manifestée dans les années 30, entre le CIO et la NAACP.

Par «mouvement ouvrier organisé», j'entends évidemment les militants noirs de base et pas les bureaucrates syndicaux de l'AFL, ou même ceux du CIO, même s'ils adoptèrent un langage de plus en plus opposé à la ségrégation raciale dans l'espace public, suivant ainsi l'évolution gouvernementale entre 1954 et 1964.

⁷ N'oubliez pas que les églises pratiquaient la ségrégation jusque dans les années 60. De toute façon, même si elles ne la pratiquaient pas, l'habitat, lui, était et est encore massivement ségrégué ce qui fait que si vous êtes Noir, vous vivez dans un quartier à majorité noire et les fidèles de votre lieu de culte, vos voisins, sont aussi des Afro-Américains. L'influence des religions se traduisait et se traduit toujours par une influence des pasteurs dans la vie sociale et politique nationale et locale. Il suffit de citer les noms de Martin Luther King et Jesse Jackson. Un article récent de la revue *Insurgent Notes* apporte des informations sur le rôle modérateur des Eglises protestantes afro-américaines face au mouvement «Black Lives Matter».

⁸ Lors d'une étude menée en 1964, 26 % des Afro-Américains se disant «très religieux» affirmaient être prêts à militer activement pour les droits civiques contre 70% de ceux qui se présentaient comme «pas religieux du tout». Une autre étude conclut que, entre 1955 et 1960, les Eglises furent à l'initiative de 12% des mouvements alors que les étudiants initièrent 31% des mouvements.

⁹ Pour une analyse plus détaillée, on lira le chapitre 4 du livre d'Adolph L. Reed Jr. *The Jesse Jackson Phenomenon*, Yale University Press, 1984, chapitre intitulé «Mythologique [du rôle] de l'Eglise dans la politique afro-américaine contemporaine» (p. 41-60).

Quant au mouvement des droits civiques, il comptait essentiellement cinq organisations (les «Big Four» plus une plus petite) :

- la NAACP (National Association for the Advancement of Colored People), créée en 1890,
- la National Urban League, créée en 1920,
- la SCLC (Southern Christian Leadership Council) créée en 1957 et à laquelle appartenait Martin Luther King,
- le CORE (Congress for Racial Equality), fondé en 1942,
- et le SNCC (Student National Coordinating Committee) créé en 1960.

Les trois premières (NAACP, Urban League et SCLC) étaient dirigées par les élites afro-américaines. Elles étaient hostiles à l'idée d'un nationalisme noir (celui de Marcus Garvey ou celui de la Nation de l'Islam) mais aussi hostiles, du moins dans un premier temps, à l'idée d'un «pouvoir noir¹⁰» (Black Power). Les défenseurs du «pouvoir noir» se trouvaient à la tête du SNCC (qui a disparu dans les années 70) et du CORE (qui devint ensuite une organisation beaucoup plus conservatrice).

Si les travailleurs afro-américains se méfiaient des syndicats, ils étaient aussi méfiants vis-à-vis de ces organisations «communautaires» puisque celles-ci, surtout les plus anciennes, la NAACP et la National Urban League puis le SCLC, étaient dirigées par des individus extrêmement modérés : enseignants (surtout du primaire et du secondaire jusqu'aux années 60), avocats, commerçants, médecins et pasteurs plus quelques cadres du secteur public. Cette couche de la petite bourgeoisie noire a toujours préféré le dialogue poli avec les autorités blanches à la confrontation ne serait-ce que verbale ; elle a toujours préféré les sit-ins ou les marches pacifiques aux confrontations physiques avec les briseurs de grève ou les gardiens aux portes des usines ou avec les flics dans les rues.

Cette petite bourgeoisie avait, et a encore, un discours extrêmement moralisateur, même si les sources religieuses et politiques de ce moralisme ont varié. Selon cette petite bourgeoisie, le racisme, les discriminations et la ségrégation raciale étaient en partie liées à l'attitude des Afro-Américains : ils étaient trop agressifs, trop exigeants, trop nonchalants, pas assez polis ou pas assez bien habillés, dragueurs et infidèles, pas assez responsables vis-à-vis de leur femme et de leur famille, etc. Ou bien ils n'étaient pas assez ambitieux, n'avaient pas l'esprit d'entreprise et ne savaient pas profiter des opportunités offertes par la société capitaliste américaine. Ou encore ils avaient une mentalité de victimes et d'«assistés¹¹» perpétuels. On retrouve ce type de discours chez tous les dirigeants communautaires afro-américains religieux qu'ils soient chrétiens ou musulmans. Même les membres de la Nation de l'Islam qui avait pourtant formé un service d'ordre réputé (le «Fruit de l'Islam»), S.O. entraîné aux arts martiaux, répondaient au harcèlement policier en incitant les jeunes des quartiers à prier et à... vendre davantage le journal de Nation de l'Islam.

Globalement, donc, cette petite bourgeoisie afro-américaine chrétienne, jusqu'aux années 50, privilégiait les négociations de couloir. Elle prônait la patience aux Afro-Américains ; elle les incitait à attendre que les Euro-Américains changent eux-mêmes d'attitude et se débarrassent petit à petit de leurs préjugés. Elle partageait l'idéologie antisocialiste, anti-anarchiste puis anticommuniste et évidemment l'idéologie antisyndicale. Cette idéologie les amenait à pousser les ouvriers noirs à ne pas se syndiquer, à se méfier des militants de gauche et d'extrême gauche, voire à servir de briseurs de grève, ou à collaborer étroitement avec les patrons paternalistes comme ce fut le cas chez Ford pendant des années.

Mais cette même petite bourgeoisie afro-américaine chrétienne conservatrice fut particulièrement bousculée à partir des années 50, plus spécifiquement à partir de l'année 1954, quand la ségrégation fut déclarée illégale par la Cour suprême donc à l'échelle de tout le pays. C'est à partir de cette année que les émeutes se multiplièrent dans le Sud puis dans le Nord. Ces émeutes populaires plus ou moins violentes se combinèrent avec les manifestations, les sit-ins, les *freedom rides*¹², pacifiques et non violents, et avec les luttes des syndicalistes afro-américain.

C'est à la même époque que les liens se resserrèrent entre les travailleurs afro-américains syndiqués et les organisations des droits civiques ; beaucoup d'ouvriers noirs syndiqués adhèrent à des organisations comme la NAACP et poussèrent les petits cadres locaux de ces organisations voire certains de leurs chefs à se radicaliser.

¹⁰ Cette expression apparue en 1966 dans un discours du Stockely Carmichael, à l'époque dirigeant du SNCC, fut assez rapidement récupérée à la fois sur le plan commercial, mais aussi même par... Richard Nixon (dans un discours, en 1968, il affirma que les programmes du gouvernement fédéral devaient être «*d'avantage orientés vers la propriété des Noirs, d'où découlera le reste, la fierté des Noirs, les emplois des Noirs, des opportunités pour les Noirs et, oui, le Pouvoir Noir*») et par les dirigeants les plus modérés de la communauté afro-américaine qui vidèrent évidemment cette expression de son contenu radical originel.

¹¹ On en a une illustration dans le film *Boyz n the Hood* (1991) de John Singleton où le père du jeune héros est influencé par l'idéologie entrepreneuriale des Black Muslims.

¹² A l'initiative du CORE, en 1961, ces «voyages de la liberté» regroupaient des Euro-Américains et des Afro-Américains qui montaient ensemble dans le même bus pour contester la ségrégation et tester l'application de la loi. Ces actions militantes se terminèrent plusieurs fois par des passages à tabac sanglants administrés par des foules de Blancs haineux sous le regard impassible des policiers locaux.

Cette convergence entre différentes forces des communautés afro-américains, et notamment entre les syndicalistes de base et les militants des droits civiques, les partisans de la non-violence et ceux du nationalisme culturel (Nation de l'Islam) puis du nationalisme tiers-mondiste (Black Panthers et groupes partisans du Pouvoir Noir qui se radicalisèrent), cette convergence **à la base** donna aussi davantage de confiance en eux-mêmes aux travailleurs qui se battirent avec plus d'espoir et de détermination pour leurs revendications «économiques», ce qui à son tour poussa le pouvoir fédéral à passer des paroles aux actes.

A partir de 1965, de nouveaux changements importants se produisirent. Les mesures gouvernementales adoptées eurent des effets positifs pendant une dizaine d'années notamment dans les Etats du Sud où l'exode des Noirs se ralentit considérablement grâce à l'amélioration relative des conditions de vie et de travail. Les salaires des Afro-Américains augmentèrent durant les années 60 notamment en raison des mesures prises par le gouvernement fédéral et appliquées progressivement par les Etats du Sud.

Dans les années 1960 et 70 on assista à un nombre croissant de grèves des fonctionnaires, notamment les enseignants, les travailleurs municipaux, les policiers et les pompiers, même si la tendance aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale est plutôt, sur le long terme, à une baisse radicale du nombre de grèves¹³.

Les conséquences économiques des deux guerres mondiales, l'embauche massive d'Afro-Américains, hommes ET femmes dans l'industrie, les différentes migrations du Sud vers le Nord des Etats-Unis, ont transformé la force de travail afro-américaine en profondeur. La situation des Noirs a évidemment radicalement changé durant la seconde moitié du XX^e siècle. Les Afro-Américains sont beaucoup moins concentrés dans le Sud (52 %) et dans des zones rurales (11%) ; ils n'occupent plus massivement des emplois agricoles et sont massivement présents chez les ouvriers et les employés.

Armée de réserve secondaire dans l'industrie, mais force de travail essentielle dans l'agriculture et la domesticité, les Afro-Américains ont finalement été intégrés dans les grandes entreprises et dans la fonction publique, qu'elle soit fédérale, ou locale. Et les luttes des prolétaires noirs leur ont permis d'acquérir de nouveaux droits aussi dans les usines, ce qui a changé un peu les rapports entre les travailleurs noirs et blancs.

Déclin des luttes et régression sociale pour les travailleurs noirs américains

Mais la mécanisation dans l'agriculture du Sud, l'automatisation dans les usines du Nord et les délocalisations plus récentes du Nord vers le Sud des Etats-Unis vont bientôt frapper les catégories les moins qualifiées, donc davantage les Afro-Américains que les Euro-Américains. La stagnation de la situation des Noirs a repris à partir de 1979 même si les effectifs de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie noire ont considérablement augmenté.

Dans les années 1980, les employeurs se sont mis à remplacer les travailleurs syndiqués par des travailleurs non syndiqués. Le gouvernement fédéral donna l'exemple puisque, en 1981, par exemple, Reagan ordonna le remplacement des 8 590 contrôleurs aériens quand ils se mirent en grève.

Les pratiques antisyndicales se sont de nouveau développées dans les années 1980 et 1990. Nissan, Toyota et Hyundai ont ouvert des usines employant uniquement des non-syndiqués dans le Sud et, quand les travailleurs ont voulu créer des syndicats, ils se sont retrouvés face à un harcèlement permanent. La Poste fédérale a massivement rationalisé et réduit ses effectifs, affaiblissant considérablement le syndicats des facteurs et des postiers qui comptait de nombreux Afro-Américains.

De nombreuses entreprises nouvellement créées ont remplacé leurs employés noirs syndiqués par des travailleurs blancs non syndiqués. Pour ce faire, ils ont déplacé leurs sociétés du centre des villes aux banlieues ou alors dans des régions éloignées où les Afro-Américains ne pouvaient songer à déménager à cause de leurs faibles salaires, des prix élevés de l'immobilier et de la ségrégation spatiale qui sévit toujours, même si elle n'est plus légale.

Depuis la fin des années 70, les écarts de salaire se sont mis à augmenter de nouveau entre les Afro-Américains et les Euro-Américains, notamment parce que les Noirs non diplômés et ceux qui n'ont pas de diplôme d'études supérieures voient leur niveau de salaire baisser. Les ouvriers d'industrie ont été particulièrement frappés.

Le fossé des salaires entre les Afro-Américains et les Euro-Américains qui s'était amenuisé entre 1960 et 1975, a eu de nouveau tendance à se creuser. En 1960, un salarié noir gagnait 57% du salaire d'un Blanc. En 1976, ce pourcentage était monté à 73% mais cette évolution positive est bloquée depuis 40 ans. Même les Afro-Américains les mieux payés appartenant aux professions libérales gagnent aujourd'hui seulement 66% de ce que gagnent les Euro-Américains possédant la même qualification.

L'introduction de nouvelles technologies, les relocalisations vers les banlieues ou dans d'autres Etats, les transformations des centres villes en centres financiers ou en lieux réservés aux entreprises high tech, ont fragilisé l'emploi des travailleurs afro-américains. Le niveau d'éducation des Noirs est encore très inférieur à celui des

¹³ Si l'on en croit les statistiques très partiales et partielles du NLRB (National Labor Relation Board), ce nombre a chuté en effet de 470 grèves impliquant au moins 1 000 travailleurs ou plus en 1952, lorsque 2,7 millions de travailleurs se mirent en grève, à 12 grèves en 2015, lorsque 47000 travailleurs seulement débrayèrent. Notons quand même qu'il y eut, toujours selon cette source au moins deux autres pics de grèves en 1967 et en 1974. Cf. le tableau du NLRB page 42.

Euro-Américains (à 25 ans 11% des Afro-Américains ont étudié durant quatre ans à l'université contre 22% des Euro-Américains). Et vu le coût des études supérieures aux Etats-Unis, voire même des formations professionnelles qualifiantes, il est peu probable que les Noirs puissent connaître une ascension sociale significative ou mieux se défendre sur le marché du travail. Enfin, les Afro-Américains plus qualifiés ou plus aisés (ceux de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie) qui pouvaient partir des centres villes pauvres les ont quittés, ce qui a encore augmenté le taux de pauvreté et de chômage dans ces quartiers populaires noirs.

Tous les secteurs qui employaient beaucoup d'Afro-Américains ont subi des restructurations violentes. Les industries textiles du Sud qui s'étaient ouvertes massivement aux Noirs pour la première fois dans les années 70 ont perdu plus d'un demi-million d'emplois. La sidérurgie a fait faillite et les ouvriers afro-américains qui travaillaient dans les secteurs les moins qualifiés de cette industrie ont payé un prix très lourd. Par exemple, les sidérurgistes licenciés (qui gagnaient de 10 à 15 dollars de l'heure) n'ont plus eu comme perspective que de se faire embaucher dans le secteur des services, notamment dans la restauration rapide à... 3,45 dollars de l'heure.

Ces fermetures d'entreprises sidérurgiques ont eu des effets dévastateurs sur les quartiers où vivaient ces travailleurs. La baisse considérable des taxes professionnelles sur les entreprises, due à leur disparition, a poussé les municipalités à procéder à des coupes budgétaires dans tous les services publics ; ces municipalités ont licencié une bonne partie de leur personnel, alors même que la demande de services sociaux augmentait massivement à cause de la hausse du chômage.

Une grande partie du secteur public a été privatisée, or c'est justement l'un des secteurs qui avait le plus embauché d'Afro-Américains dans les années 60 et 70 : que ce soit la collecte des ordures, le nettoyage des bureaux, le gardiennage, la réfection des routes et des chaussées, toutes ces activités ont été déléguées à des entreprises privées. Plus de 750 000 fonctionnaires, locaux et fédéraux, ont perdu leur travail entre 2008 et 2012. Et les Etats locaux comme les municipalités en ont profité aussi pour introduire des clauses antigreève, pour supprimer nombre d'«avantages sociaux», etc.

Si les restructurations puis la crise de 2008 ont touché tous les travailleurs, qu'elle que soit leur appartenance ethnique, encore une fois la «frontière raciale» au sein de la classe ouvrière américaine a joué à plein : dans les années 90, 1/5^e de la croissance nette des emplois provenait de 10% des secteurs où les salaires étaient les plus bas. Et comme par hasard ceux qui y étaient employés étaient aux trois quarts soit afro-américains soit latinos. Par contre parmi les 20% de nouveaux emplois les mieux payés les 3/4 étaient occupés par des Euro-Américains.

Le problème ne réside pas seulement dans les bas salaires de ces nouveaux emplois créés. Ces entreprises reposent également sur le travail temporaire ou à mi-temps ; elles n'offrent aucune assurance santé, aucun plan de retraite. Il ne faut pas s'étonner que les travailleurs afro-américains soient ceux qui prennent le moins de congés maladie ou de congés maternité. Ce sont évidemment des boîtes où les syndicats n'existent pas et où il n'y a pas d'accords d'entreprises. Trois quarts des travailleurs afro-américains travaillent dans le secteur précaire des services (aide aux personnes âgées ; garde d'enfants ; sécurité et gardiennage ; hôtellerie, secrétariat, restauration rapide, chaînes de grands magasins, etc.

Aujourd'hui les Afro-Américains représentent 18 millions de travailleurs sur les 110 millions de salariés.

En dehors de la question de l'emploi et du chômage (deux fois plus élevé chez les Afro-Américains que chez les Euro-Américains **depuis 1940**), d'autres inégalités criantes sont à signaler.

Pour ce qui concerne les logements achetés à crédit, les travailleurs afro-américains ont aussi été beaucoup plus touchés que les Euro-Américains puisque que leurs maisons ont perdu 53% de leur valeur entre 2005 et 2009 alors que celles des Euro-Américains perdaient 16 % de leur valeur. Sans compter que la valeur moyenne d'une maison achetée à crédit par un Euro-Américain est dix fois supérieure à celle d'un Afro-Américain.

40% des détenus dans les prisons sont des Afro-Américains (soit environ 3 millions sur une population totale de 38 millions de Noirs) alors qu'ils ne représentent que 12 % de la population américaine totale (308 millions d'habitants). Une fraction importante du prolétariat afro-américain se trouve donc incarcéré, situation qui ne peut que nuire aux combats des travailleurs. Et cette fraction sert évidemment de main-d'œuvre bon marché, comme au temps de l'esclavage. Il ne faut pas oublier en effet que les chemins de fer (notamment le terrassement et la pose des rails), l'industrie forestière et les mines de charbon du Sud reposèrent jusque dans les années 20 sur le travail pénitentiaire des Afro-Américains. D'ailleurs, quand ils sortent de prison les Noirs ont peu de chance de trouver du travail. Et inversement quand un Blanc sort de prison, à qualification égale, il a plus de chances d'être embauché qu'un Noir qui n'a jamais été incarcéré !

Enfin, aujourd'hui l'espérance de vie est de 77 ans pour un Blanc et de 71 ans pour un Noir. Le taux de mortalité infantile est de 5,7 pour 1000 pour les Euro-Américains et de 14 pour 1000 pour les Afro-Américains.

Y.C., 27/7/2016

PS. Cet article et la chronologie qui suit s'inspirent essentiellement du livre de Steven A Reich, *A working people, History of African American Workers Since Emancipation*, de la brochure *Black Workers Matter*, de celui de Jeffrey O.G. Ogbar, *Black Power. Radical Politics and African American Identity* et d'un article de Thomas N. Maloney, «*African Americans in the Twentieth Century*» («Les Afro-Américains au XX^e siècle», <https://eh.net/encyclopedia/african-americans-in-the-twentieth-century/>).

Ce texte a été écrit pour animer une discussion en commun avec Camille Estienne (cf. ses deux articles cités à la fin de cet ensemble de textes) lors d'une réunion de l'Initiative communiste ouvrière en juillet 2016.